

Ministère chargé de  
l'environnement

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

Procédure d'autorisation et de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du captage de la Foux destiné à la consommation humaine

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

MAIRIE LE PRADET

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Hervé STASSINOS, Maire

RCS / SIRET

2 1 8 3 0 0 9 8 6 0 0 0 1 3

Forme juridique

Collectivité territoriale - Commune

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
RUBRIQUE n°17. Dispositifs de captage et de recharge artificielle des eaux souterraines Sous catégorie b. Dispositifs de captage des eaux souterraines, volume supérieur ou égal à 200 000 m3	Le captage de la Foux capte annuellement entre 300 000 et 400 000 m3 d'eau dans l'aquifère souterrain -Autorisation préfectorale d'utiliser l'eau prélevée en milieu naturel en vue de la consommation humaine (art. L.1321-6 et suivants du code de la santé publique) -Autorisation au titre des articles L.214-1 à 3 du code de l'environnement (loi sur l'eau) : rubrique 1.1.2.0 de la nomenclature annexée à l'article R.214-1 du CE

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet consiste en la régularisation administrative du captage de la Foux visant :

- à autoriser l'utilisation de l'eau à des fins de consommation humaine
- à instaurer les périmètres de protection définis par les hydrogéologues agréés
- à autoriser le prélèvement en eau (code de l'environnement)

VOIR DETAILS DANS DOSSIER JOINT (PIECE 2 à 4) et paragraphe 4.3 ci-après

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet est la régularisation administrative d'autorisation et de déclaration d'utilité publique du captage de la Foux en exploitation depuis plus de 30 ans pour le prélèvement de l'eau et sa distribution à des fins de consommation humaines.

La démarche engagée permettra également d'officialiser, après DUP, le règlement et l'ensemble des prescriptions qui s'imposeront à toute activité et à tout aménagement existant et futur dans les périmètres de protection définis par l'hydrogéologue agréé, et de les intégrer au PLU de la commune du Pradet.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'exploitation de l'aquifère et les ouvrages (2 forages, bâtiments d'exploitation et réservoir de 500 m<sup>3</sup>) existent depuis plus de 30 ans. L'exploitation et la distribution de l'eau s'effectueront selon les modalités actuelles.

Le périmètre de protection immédiat, d'une surface de 1300 m<sup>2</sup>, est clôturé et ne sera pas étendu, comme l'ont confirmé les différents avis d'hydrogéologues agréés

Aucun travaux nouveau ni aucune installation nouvelle ne sont envisagés. Seuls sont prévus :

- l'entretien et la restauration éventuelle des bâtiments
- le neutralisation d'un puits existant et non exploité : retrait de la pompe, colmatage argile + béton

Ces travaux se réaliseront exclusivement à l'intérieur du PPI, sans nécessité de circulation ou de stockage de matériaux sur les terrains alentours.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les principales opérations en phase d'exploitation sont celles actuellement en vigueur et nécessaire :

- à l'entretien du site (débroussaillage, nettoyage...)
- à la maintenance des pompes et des forages, et de tout autre élément nécessaire à l'exploitation de l'eau et à sa distribution



#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

-Autorisation préfectorale d'utiliser l'eau prélevée en milieu naturel en vue de la consommation humaine (art. L.1321-6 et suivants du code de la santé publique)

-Autorisation au titre des articles L.214-1 à 3 du code de l'environnement (loi sur l'eau) : rubrique 1.1.2.0 de la nomenclature annexée à l'article R.214-1 du CE

- Déclaration d'Utilité Publique : art.L.1321-6 du code de la santé publique (instauration des périmètres de protection) et L.215-13 du code de l'environnement (dérivation et prélèvement des eaux)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Rappel : Aucune installation nouvelle n'est envisagé. Les ouvrages existent et sont exploités depuis plus de 30 ans. Le périmètre de protection immédiat (PPI) est clôturé et ne sera pas étendu.	
L'emprise totale du projet est celle du PPI :	1 280m <sup>2</sup>
Volumes annuels prélevés :	300 000 à 400 000 m <sup>3</sup> /an

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune : le Pradet

Quartier la Foux, 1km au nord-est du centre ville du Pradet

Le long du chemin de la Foux

Voir plans joints (Pièce 3)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 6° 0' 1' 56" Lat. 43° 0' 6' 42"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

LE PRADET

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui


Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?



<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF "Plans de la Garde et du Pradet", 300 m à l'ouest du captage Voir figure 11 en Pièce 2
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune du Pradet
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé à proximité immédiate du périmètre du Parc national de Port-Cros. Voir figure 14 en Pièce 2
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE de TPM en cours
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zones humides à proximité du site d'après l'inventaire départemental des zones humides du CD83 Zones humides identifiées à l'ouest du projet dans le cadre d'un diagnostic écologique pr2 et 13 en Pièce 2 Rappel : le site est aménagé et exploité depuis plus de 30 ans



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de PPRN mais un PER valant PPR (1989) approuvé.  Le site n'est pas en Zone inondable d'après ce document mais se situe dans une zone inondable (lit majeur) au titre de l'atlas départemental des zones inondables Voir figure 5 et 6 en Pièce 2
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objet du projet est d'obtenir l'autorisation de prélever les eaux et d'instaurer les périmètres de protection
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site le plus proche à 3 km à l'est : "ZSC Mont Caume-Mont Faron-Forêt domaniale des Morières" Voir figure 10 en Pièce 2
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objet du projet est le prélèvement et la distribution de l'eau (aquifère) à des fins de consommation humaine. Les forages sollicitent une nappe d'eau circulant dans un aquifère calcaire recouvert par des alluvions. La nappe exploitée, de type karstique, circule à une profondeur variant de 12 à 30 m sous le terrain naturel. Volume prélevé : 300 000 à 400 000 m <sup>3</sup> /an
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Du fait de l'exploitation, existante depuis plus de 30 ans
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune installation et emprise au sol nouvelle n'est envisagée
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site le plus proche à 3 km à l'est : "ZSC Mont Caume-Mont Faron-Forêt domaniale des Morières" Voir figure 10 en Pièce 2



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Environnement du site agricole en recul. Ouvrages existants depuis plus de 30 ans sur des parcelles communales d'une surface de 1 280 m <sup>2</sup> Aucune extension du PPI n'est envisagée
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé à proximité de la Zone inondable de la plaine de l'Eygoutier, (zone bleue pour les risques inondations dans le PER) principalement due à la proximité de la nappe d'eau souterraine (alluvions superficielles) et à un mauvais drainage lors des pluies.  Par ailleurs, il est compris dans la zone bleue « effondrement – affaissement de terrain » du PER de 1989
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Eau distribuée à des fins de consommation humaine : potabilisation réalisée sur place Les avis des hydrogéologues agréés définissent les prescriptions pour la protection de la ressource
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Accès existant directement depuis le chemin de la Foux, pour la maintenance et l'exploitation des ouvrages.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Lors du fonctionnement non continu des pompes pour le refoulement des eaux vers les différents réservoirs de la commune. Les pompes sont situées dans un local fermé - voir planche 5 , photo B et D. Par ailleurs, aucune nuisance sonore n'est signalée par les riverains.  Non

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Surverse ponctuelle du réservoir ou des pompes de refoulement. Rejet d'eau brute dans un fossé présentant au nord de la parcelle rejoignant l'Eygoutier 1 km en aval
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune extension, aucune installation ni aucune construction nouvelle ne sont envisagées
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le captage de Foncqueballe sur la commune de la Garde sollicite partiellement le même aquifère que le captage de la Foux. Les 2 ouvrages sont exploités depuis plus de 30 ans.

Le captage de Foncqueballe fait également actuellement l'objet d'une régularisation administrative identique à celle engagée par la commune du Pradet.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :



6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'eau prélevée est rendue potable sur le site du captage de la Foux avant distribution à la population de la commune du Pradet.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

NON, au regard :

- de l'ancienneté de l'utilisation du site pour l'exploitation et la distribution de l'eau issue des forages
- de l'absence d'extension du périmètre de protection immédiat sur les terrains alentours, et de son emprise suffisante pour réaliser tout travaux
- de l'absence d'installations ou de construction nouvelles à implanter dans le futur. Seules des opérations d'entretien du site et d maintenance des ouvrages seront réalisées
- de la fréquentation du site, notamment de la proximité immédiate du chemin de la Foux
- qu'aucune zone naturelle reconnue, inventoriée, réglementée n'est recoupée par le site du captage

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

- \* Note de présentation du projet et de caractérisation du site du captage de la Foux (PIECE 2)
- \* Planches graphiques et illustrations (PIECE 3) :
  - planche 1 = localisation du captage de la Foux (fond cartographique - IGN)
  - planche 2 = localisation du captage de la Foux (fond photographique - IGN)
  - planche 3 = Périmètres de protection immédiat et rapproché du captage de la Foux
  - planche 4 = Implantation des ouvrages dans le PPI
  - planche 5 = Aperçu des ouvrages à l'intérieur du périmètre de protection immédiat
- \* Documents consultés et sitographie - (PIECE 4)
- \* Annexe (PIECE 5) :
  - Fiche Zone Humide de l'inventaire départemental

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LE PRADET

le, 5 DECEMBRE 2017

Signature

